

Avantage pour le Canada.

"Le grand avantage, pour le Canada, du traité de réciprocité avec les Etats-Unis, est la valeur qu'aura pour lui le marché américain dans une période difficile, où il devra faire tous ses efforts pour augmenter sa production et où il pourra éprouver une difficulté temporaire à trouver des acheteurs de ses produits. Dans les périodes anormales de crise, le pouvoir qui va être donné au Canada d'envoyer ses produits aux Etats-Unis sans payer de droits, peut être et sera, nous le croyons, d'une immense valeur pour le peuple canadien. Ce dernier aura maintenant le bénéfice d'un autre marché monétaire où il pourra financer ses récoltes, s'il a besoin d'une aide financière supplémentaire, en dehors de celle qu'il peut trouver au Canada et dans la mère-patrie. Il faut nous rappeler que de temps à autre les pays agricoles souffrent des conséquences d'une réduction de la demande pour les produits alimentaires et que, lorsque cela arrive, ils se font une concurrence très active pour la vente de leurs produits. Si ce qui s'est produit vers l'année 1890 et les années suivantes se renouvelait, époque où les pays producteurs d'aliments avaient de la difficulté à écouler leurs produits et ne pouvaient le faire qu'en les vendant à des prix anormalement bas, l'avantage offert au Canada par le marché américain serait très grand.

"On constatera la valeur du marché américain pour le Canada principalement pendant les périodes de dépression; cette valeur consistera dans l'opportunité fournie au Canada de vendre aux consommateurs américains cette portion de son surplus de production qui pourrait être difficile à vendre ailleurs.

"Jusqu'à présent, le développement de la production des aliments au Canada a été stimulé principalement par la possibilité d'écouler le surplus de cette production sur le marché britannique; la Grande-Bretagne achète au Canada 80 pour cent de ses exportations de produits agricoles et d'animaux et plus de 50 pour cent de ses exportations totales de marchandises de toute espèce. C'est le grand marché du Royaume-Uni, où les produits comestibles entrent librement, qui a été le facteur ayant permis au Canada de développer son commerce et de croître en prospérité, comme il l'a fait au cours des récentes années. A l'avenir, le Canada pourra aussi écouler ses produits alimentaires aux Etats-Unis sur un pied d'égalité avec la production des fermiers de ce pays; la plus grande assurance ainsi acquise que le Canada pourra vendre sa production entière, même dans une période de dépression et de diminution de la consommation, donnera un nouvel élan à l'industrie fermière du Canada et tendra à accélérer l'augmentation de la population et de la production de ce pays à l'avenir encore plus que dans le passé.

"Mais il faut se rappeler que la prospérité finale de toutes les sections et de toutes les classes de la population qui trouvent maintenant de l'emploi dans la construction des chemins de fer, des routes, des maisons et des villes dépendra de l'aptitude de l'industrie fermière à subvenir à leurs besoins; si cette industrie ne se développe pas très rapidement, elle ne pourra pas fournir la nourriture à une population aussi nombreuse se livrant à un travail autre que celui de la ferme. Donc, tout stimulant donné à l'industrie fermière contribue à la continuation de la prospérité du peuple entier du Canada. Personne, pensons-nous, ne peut douter que le traité de réciprocité tendra à accélérer l'arrivée en masse de colons sur les terres non encore exploitées du Canada, et aidera beaucoup à augmenter dans de vastes proportions la production nécessaire à maintenir la population rapidement croissante du pays.

Dépression de l'agriculture.

"Personne, pensons-nous, ne niera que plus grande sera la dépression dans laquelle tombera l'agriculture canadienne dans les périodes d'adversité, plus grande sera la dépression des industries manufacturières. C'est surtout dans l'intérêt des chemins de fer canadiens qu'il est à désirer que le projet de traité de réciprocité soit adopté. Des capitaux immenses ont été investis dans la construction des chemins de fer pour permettre d'ouvrir le territoire à la colonisation, et la prospérité des compagnies de chemins de fer dépendra entièrement, pendant de nombreuses années à venir, de la prospérité de l'agriculture. Par conséquent, tout ce qui tend à donner à cette industrie une plus grande activité et une plus grande stabilité, sera hautement profitable aux chemins de fer du Canada.

"La politique de la Grande-Bretagne a été et est encore de stimuler et d'aider les autres pays du monde à produire librement des aliments et des matières premières et de créer ainsi le surplus nécessaire à l'alimentation du peuple britannique.

"Le traité de réciprocité entre les Etats-Unis et le Canada résistera-t-il à cette politique? En d'autres termes, assurera-t-il un plus grand approvisionnement de produits alimentaires et de matières brutes pour le peuple britannique ou tendra-t-il à diminuer cet approvisionnement? S'il tend à augmenter la quantité disponible pour la consommation de la Grande-Bretagne, alors le traité est avantageux pour elle, d'autant plus que son aptitude à maintenir une population croissante dans un confort toujours plus grand, est en proportion directe de l'augmentation du surplus de production des autres pays.

Le Capital au Canada.

"En somme, l'arrangement encourage l'augmentation de production des aliments au Canada et ne s'oppose pas à cette même production ni aux Etats-Unis ni dans d'autres pays; il est donc d'accord avec la politique de la Grande-Bretagne qui consiste à stimuler et encourager la production des aliments et des matières premières partout où ils peuvent être produits avantageusement et économiquement.

"La Grande-Bretagne profitera de l'avantage que le Canada tirera de l'élan donné à ses productions agricole, minérale et forestière, mais à un degré secondaire et d'une autre manière. Le capital que la Grande-Bretagne a placé et place encore au Canada est considérable, et il est essentiel que le Canada ait une population agricole aussi élevée que possible et produise autant de richesse naturelle que possible, de manière à pouvoir payer sans difficulté l'intérêt de ce capital. A ce point de vue, il importe peu à la Grande-Bretagne que le Canada vende ses produits ici ou là, tant qu'il peut envoyer des fonds à Londres pour couvrir les paiements de cet intérêt. Si le Canada ne pouvait pas produire et vendre assez de denrées, de matières brutes et de marchandises manufacturées pour sa population et pour payer son intérêt, les capitalistes de la Grande-Bretagne devraient se priver de cet intérêt et les facilités d'achat de la Grande-Bretagne seraient restreintes.

"Le stimulant donné au développement du Canada par le traité de réciprocité sera très avantageux à la mère-patrie, car il l'aidera à obtenir les aliments dont elle a besoin pour sa population qui augmente, et en même temps déterminera une augmentation appréciable de son revenu; il lui fournira ainsi le moyen d'acheter une forte portion de ses approvisionnements alimentaires au Canada.